

Mise à jour destinée aux prêteurs

Le 10 octobre 2018

Objet : Programme d'aide à la mise de fonds de l'Île-du-Prince-Édouard

Le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard a annoncé une nouvelle initiative pour aider les acheteurs d'une première maison admissibles. À compter du 9 octobre 2018, le Programme d'aide à la mise de fonds (« PAMF ») offrira aux emprunteurs la mise de fonds nécessaire pour une propriété avec un prêt remboursable pouvant atteindre 5 % du prix d'achat. Les prêts seront garantis par une deuxième hypothèque jusqu'à concurrence de 11 250 \$ par la province. Les critères d'admissibilité et le processus de demande du PAMF se trouvent sur le site Web provincial <https://www.princeedwardisland.ca/fr/information/finance-pei/down-payment-assistance-program>

Genworth Canada offrira une assurance hypothécaire aux emprunteurs admissibles au Programme d'aide à la mise de fonds. Les demandes d'assurance hypothécaire doivent être soumises comme suit :

- Les prêts hypothécaires doivent être présentés dans le cadre du programme « Mise de fonds empruntée ». Les critères de souscription propres au programme se trouvent sur le site Web de Genworth : <http://genworth.ca/fr/products/borrowed-down-payment-program.aspx>
- Les taux de prime d'assurance hypothécaire pour le programme « Mise de fonds empruntée » sont les suivants :

RPV	Taux de prime
90,01 à 95 %	4,50 %
85,01 à 90 %	4,00 %
80,01 à 85 %	2,80 %

* Pour un RPV de 80,01 à 90 %, la mise de fonds empruntée ne doit pas dépasser 5 % de la valeur de la propriété.

- Pour toutes les demandes reçues lorsqu'une partie de la mise de fonds provient du Programme d'aide à la mise de fonds, les montants de remboursement du prêt, y compris les intérêts applicables, doivent être inclus dans le ratio de service de la dette totale en incluant le paiement du prêt dans les « autres obligations ». Les paiements de prêt seront basés sur un taux d'intérêt de 5 % sur une période d'amortissement de 10 ans.
- Le prêteur devra s'assurer que les documents appropriés sont conservés au dossier pour confirmer que l'emprunteur a été approuvé dans le cadre du Programme d'aide à la mise de fonds.

Si vous avez des questions ou des préoccupations sur la présente mise à jour, n'hésitez pas à communiquer avec votre représentante ou représentant Genworth dont le nom figure ci-dessous.

Nom	Titre	Téléphone	Courriel
Catherine Adams	Vice-présidente, Développement des affaires	905-287-5375	catherine.adams@genworth.com
Scott Galbraith	Vice-président, Développement des affaires	905 287-5367	scott.galbraith@genworth.com
Mark Stamm	Vice-président, Développement des affaires	514 347-5759	mark.stamm@genworth.com
Lisa Trudell	Vice-présidente, Ventes nationales	905 287-5369	lisa.trudell@genworth.com
Marc Shendale	Vice-président, Développement des affaires	905 287-5392	marc.shendale@genworth.com
Kiki Sauriol-Roode	Vice-présidente, Développement des affaires	905 287-5379	kiki.sauriol-roode@genworth.com

Je vous prie d'accepter mes salutations distinguées.



Debbie McPherson

Genworth Canada

Première vice-présidente, Ventes et marketing

Téléphone : 905 287-5465

Courriel : debbie.mcpherson@genworth.com